

***Au Conseil communal
de et à
1424 Champagne***

Préavis municipal n° 60 (25)

Municipal responsable : J. Schaffner

Demande d'adoption des comptes 2024
Entente intercommunale de la STEP de Champagne
Champagne, Grandson (hameau de Bru), Mauborget, Tévenon

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité de Champagne soumet à votre approbation les comptes de l'entente intercommunale pour l'épuration des eaux usées, selon les détails en annexe.

Monsieur Jérôme Schaffner, Municipal, se tient à votre disposition pour tous les renseignements que vous pourriez désirer.

CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil communal, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHAMPAGNE,

- sur proposition de la Municipalité,
- ayant pris connaissance du préavis municipal n° 60 (25),
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

d'accepter les comptes 2024 de l'entente intercommunale de la STEP de Champagne tels que présentés.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 15 mai 2025.

Tout en vous en remerciant d'avance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

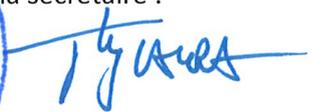
AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

le syndic :

la secrétaire :


F. Gagnebin




L. Tor Hug

Annexes :

- Comptes de fonctionnement
- Répartition entre communes

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Compte 2024		Budget 2024		Compte 2023	
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
1	Administration générale	7'255.90	0.00	7'000	0	7'205.80	0.00
11	Administration	7'255.90	0.00	7'000	0	7'205.80	0.00
110	Administration	7'255.90	0.00	7'000	0	7'205.80	0.00
3060	Frais vacation municipal + frais gestion	5'700.00		5'700		5'700.00	
3186	Primes assurances de tiers, choses et RC	1'555.90		1'300		1'505.80	
4	STEP	319'399.66	326'655.56	322'550	329'550	256'724.70	263'930.50
46	Réseau d'égouts	319'399.66	326'655.56	322'550	329'550	256'724.70	263'930.50
460	Réseau d'égouts	319'399.66	326'655.56	322'550	329'550	256'724.70	263'930.50
3010	Salaire employé communal	29'993.52		30'800		22'834.66	
3012	Remplaçant employé communal	0.00		0		1'350.00	
3030	Cotisation AVS	2'828.40		2'900		2'153.30	
3040	Caisse pension et prévoyance	2'039.60		2'100		1'552.80	
3050	Assurance maladie et accidents	758.10		780		587.20	
3123	Achat et consommation électricité + eau	32'956.10		33'000		29'573.30	
3132	Achat chlorure ferrique	9'165.58		9'000		3'008.77	
3140	Entretien STEP	2'521.30		15'000		21'888.82	
3144	Entretien collecteur et concentration	0.00		2'000		0.00	
3188	Elimination des boues + analyses	142'466.50		125'000		105'154.95	
3191	Taxe fédérale sur les eaux usées	18'972.00		19'500		19'044.00	
3223	Intérêts des dettes à moyen et long terme	474.06		1'097		0.00	
3310	Amortissements obligatoires	16'821.05		19'700		0.00	
3520	Participation frais AIERG (Projet régionalisation)	60'403.45		61'673		49'576.90	
4360.01	Retrocessions de la STRID sur boues		0.00		0		919.35
4520	Part des communes		326'655.56		329'550		263'011.15
	Charges totales	326'655.56		329'550		263'930.50	
	Revenus totaux		326'655.56		329'550		263'930.50

COMPTES STEP 2024 Répartition aux communes

Montant à répartir pour les communes **326 655,56**

	Habitants au 31.12.2024 (base SCRIS)	Total HT	TVA 8,1 %	Total TTC
Grandson	74	11 073,06	896,89	11 969,95
Tévenon	855	138 263,70	11 199,35	149 463,05
+ plus-value	69			
Mauborget	143	21 398,00	1 733,25	23 131,25
Champagne	1 042	155 920,80	12 629,60	168 550,40
	2 183	326 655,56	26 459,09	353 114,65

Pour Champagne : 1'070 habitants moins 26 habitants raccordés à la commune de Bonvillars et 2 habitants en raccordement privé.

Pour Tévenon : 860 habitants moins 5 habitants en raccordement privé.

Je reste volontiers à votre entière disposition pour d'éventuelles questions au sujet de ce décompte.

Bourse communale de Champagne

Nathalie Binggeli

Champagne, le 26 mars 2025